Vingt-huitième année, N° 181. Le numéro : 10 centimes Jeudi 6 août 1931.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux II c 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Salente

De tous les délégués au Congrès de l'Internationale socialiste de Vienne, ceux qui se sont les plus avilis sont certainement ceux de notre pays, nous regrettons de le dire.

Ayant à se prononcer sur une résolution de désarmement et la nomination d'une Commission qui étudierait les moyens pratiques d'une action commune contre les gouvernements à tendances guerrières, nos huit anabaptistes se sont réfugiés derrière le paravent commode de l'abstention.

Les Anglais, qui sont attachés au pouvoir comme l'huître à la roche, ont crânement refusé de s'associer à une décision qui les mettrait probablement dans une situation embarrassante.

De correspondances de Vienne aux journaux que nous avons tout lieu de croire scrupuleusement exactes, il ressort que M. le conseiller national Schmid aurait expliqué son attitude et celle de ses sept collègues en disant qu'ils n'avaient aucune confiance dans l'œuvre de désarmement de la Société des nations.

La pauvre institution de Genève va en voir de cruelles !

Nul doute qu'elle ne tremble déjà, dans sa peau, du flot débordant des colères et des rancunes de M. Arthur Schmid !

Il nous semble que jamais hommes dans une telle circonstance, n'ont pratiqué avec plus de désinvolture l'art de se défiler.

Sans aucun doute possible, ils n'ont pas voulu faire de la peine aux bolchévistes qui s'arment jusqu'aux dents. Mais nous sommes bien sûrs que, mis en face de leur gaffe énorme qui est un non moins énorme attentat à la grande idée de la paix universelle, ils jureront que rien ne fut plus pur que le fond de leur cœur.

Malheureusement pour eux et heureusement pour le gros public, la pureté d'intention se juge aux actes en politique.

La tâche de la Société des nations, dans la fameuse question du désarmement, est une des plus nobles que les hommes puissent s'assigner, et l'on ne peut suivre qu'avec le plus sympathique intérêt les études et les œuvres de ceux qui y consacrent leurs efforts.

Non pas que leur dessein, issu s'il vous plaît du traité de Versailles, rencontre une approbation unanime.

A Droite, il y a des gens qui, suivant en cela Joseph de Maistre, nient hardiment non seulement la possibilité, mais encore la valeur morale et sociale de la suppression de la guerre.

A Gauche, vous rencontrez des huluberlus, comme les pèlerins du Congrès de Vienne, qui voudraient supprimer les crédits militaires dans les régimes bourgeois et les augmenter dans les régimes bolchévistes, et qui, à cet égard, font un crime à la Société des nations de ne pas entrer dans leurs vues.

Nous aussi, nous voudrions que l'institution de Genève mît les bouchées doubles et rattrapât le temps perdu, mais, en présence d'un monde bouleversé, nous nous contentons d'une vitalité suffisante pour atteindre clopin clopant, et au besoin, sur des béquilles, l'ère de la paix universelle après laquelle nous rêvons tous.

Le pessimiste et le militariste de goût et de profession, croient à l'éternité des discordes sanglantes et à la persistance de la violence et de la guerre : pour lui le désarmement est une absurdité et une duperie.

Nous rêvons l'idéal d'un monde uni libre et pacifié. Pour nous, le désarmement n'est même qu'un jalon sur la route de Salente.

Foin à tout jamais de la guerre que d'aucuns appellent une loi de nature et une loi divine.

Mais il n'est pas de fléau, pas de calamité qui ne puisse être qualifié de cette manière.

Les maladies, les épidémies, toutes les misères de l'humanité font également éclore des vertus, des dévouements, des sacrifices méritoires.

Il n'en résulte pas qu'il faille proscrire la médecine et l'hygiène pour autant.

La loi et le devoir de l'humanité sont de lutter contre les causes des souffrances humaines.

Il va donc de soi que la Société des nations, en dépit des criailleries de droite et de gauche, peut sans scrupule continuer ses délibérations sur le désarmement.

Tous les peuples ont placé en elle leurs espérances.

Ch. Saint-Maurice.

Cru ou cuit ?

C'est du lait que j'entends parler.

La question peut sembler oiseuse à beaucoup. Tant de voix autorisées ont répété sur tous les tons depuis dix ans que l'ébullition préalable du lait est la condition essentielle et indispensable de son innocuité ! Nous ne savons jamais, surtout dans les grandes villes, d'où provient le lait que nous buvons, par quelles mains il a passé, de quelles additions et de quelles falsifications il a été l'objet. L'expérience montre que le lait peut contenir les bacilles de la tuberculose, qu'il peut être l'origine d'épidémies de fièvres typhoïde et scarlatine.

Or, les germes de toutes ces maladies sont tués en chauffant le lait à 85 ou 100 degrés. Donc, la conclusion s'impose : si l'on veut se garer de ces diverses infections, il est prudent de ne pas consommer le lait cru.

Je sais bien que, contrairement à l'opinion admise, Koch a soutenu que les dangers du lait de vaches tuberculeuses ont été exagérés, que les deux bacilles de la tuberculose bovine et de la tuberculose humaine sont d'espèce différente et que la contagion ne saurait se faire de l'animal à l'homme. Mais, si rassurante que soit cette opinion, elle a contre elle trop d'observations concordantes pour qu'on l'accepte sans plus ample informé, et jusqu'à présent Koch est à peu près seul de son avis. Les exemples de contagion lactée ne manquent pas et tout récemment encore on a rapporté la triste histoire de ces deux fils, jeunes gens robustes, élevés à la campagne, nés de parents sains et mourant tous deux, l'un de phtisie pulmonaire, l'autre de méningite tuberculeuse, après avoir consommé **cru** le lait provenant d'une ferme où, en quelques mois, quinze vaches sur vingt-cinq avaient succombé à la tuberculose.

Vous me direz que le fait émane d'un « profane », qu'il n'a pas la rigueur d'une observation scientifique. Tel qu'il est, rapproché de tant d'autres exemples analogues il ne plaide pas, en tout cas, en faveur de la thèse du professeur de Berlin.

Au point de vue de la transmission de certaines maladies, le doute n'est donc pas permis ; pour prévenir cette transmission possible, il faut faire bouillir le lait. Mais ce n'est là qu'un côté de la question ; il y en a un autre.

On me fait juge du différend suivant survenu entre deux amis.

L'un soutient qu'il faut faire bouillir le lait pour en détruire tous les principes mauvais ; l'autre que le lait qui a été porté à l'ébullition perd presque toutes ses propriétés bienfaisantes, surtout pour l'enfant, et que le lait bouilli est indigeste.

Et bien ni l'un ni l'autre n'ont tort.

C'est un fait d'observation que le lait bouilli est parfois moins bien digéré que le lait cru, et que chez certains enfants, soumis à l'allaitement artificiel ,le lait cru fait disparaître des troubles dyspepsiques que le lait cuit semblait avoir produits. Depuis que l'usage du lait stérilisé industriellement s'est généralisé, une nouvelle maladie infantile a même fait son apparition dans les cadres nosologiques. Cette maladie, qui porte le nom du médecin anglais qui l'a le premier décrite, maladie de Barlow, rappelle à la fois le scorbut et le rachitisme. Le docteur Barlow n'a pas hésité à l'attribuer à l'emploi du lait stérilisé. Elle est rare, d'ailleurs, et a été surtout observée en Angleterre et en Allemagne. J'ajouterai qu'il n'est pas absolument démontré que le lait stérilisé en soit exclusivement responsable.

Mais les cas de ce genre ont amené le professeur Escherich à soulever la question des ferments solubles du lait. Question non moins obscure que troublante. Comme la levure de bière produit le ferment alcoolique, les cellules de nos tissus fabriquent incessamment des substances diverses, enzymes ou zymases, dont le rôle essentiel est d'aider à la transformation et à l'assimilation des matériaux introduits dans notre organisme. D'après Escherich, des substances de cet ordre, secrétées par les tissus de la mère, existeraient dans le lait, destinées à faciliter à l'enfant l'assimilation du lait maternel.

Divers observateurs ont confirmé l'hypothèse d'Escherich et démontré la présence dans le lait de substances agissant à la manière des ferments. On a même constaté que chaque lait possède ses ferments spéciaux, et que les ferments solubles du lait de femme ne sont pas les mêmes que ceux du lait de vache ou du lait de chèvre.

Or, les ferments sont des corps extrêmement fragiles, extrêmement délicats. S'il faut une température de 85 degrés pour détruire la virulence des microbes du lait, il suffit d'une chaleur de 70 degrés pour annihiler l'activité de ses ferments solubles.

Alors ?... Cruelle énigme ! Faire bouillir? Ne pas faire bouillir ? Hamlet en eût pâli. La bactériologie exige la cuisson ; la chimie physiologique la défend. Si je fais bouillir, je tue les microbes, mais je tue aussi les ferments ; si je ne fais pas bouillir, je sauve les ferments, mais gare aux microbes ! Entre l'indigestion et la fièvre typhoïde, que choisir ?

Je crois l'indigestion préférable. D'autant mieux qu'une certaine obscurité plane encore sur cette question des ferments solubles.

Nous savons qu'ils existent, mais nous ne savons pas exactement quel est leur rôle dans la digestion et l'assimilation du lait. Par contre, les dangers et les méfaits du lait infecté ou microbisé ne sont plus à discuter. Ne lâchons pas le certain pour l'incertain. Dans l'alimentation des enfants surtout, ne tablons pas sur des hypothèses. « Primum vivere ».

Avec l'été, on connait les terribles diarrhées cholériques des petits enfants.

Ce n'est pas le moment de philosopher sur les ferments solubles. L'indication vitale est de détruire les microbes et par conséquent de faire bouillir le lait.

Un médecin.

Le conflit entre le Saint Siège et le Fascisme

(De notre correpondant particulier)

Rome, le 2 août.

Pas de fait nouveau à signaler à propos du conflit entre le Saint Siège et le fascisme. Cette absence de nouvelle ne paraît malheureusement pas pouvoir être interprétée comme un signe favorable. Il se confirme bien que l'accalmie que nous avons signalée, était due à une reprise des conversations, mais à mesure que le temps passe, on est amené à se demander si ces tentatives de solution ne se sont pas heurtées à de nouvelles difficultés.

C'est la conclusion que beaucoup tirent ici de la longue réunion des cardinaux présidée l'autre jour au Vatican par le Souverain Pontife sans que l'on ait publié ensuite aucun renseignement encourageant sur la marche du conflit.

Dans les mêmes milieux, on interprète de la même façon quelques paroles adressées par le Souverain Pontife à un groupe de dirigeants de l'« Union des Femmes Catholiques » venues à Rome pour participer à une retraite et à une semaine d'études.

Pie XI se réjouit de voir ces déléguées d'une des sections les plus actives de l'Action catholique et implore sur leurs résolutions et leurs décisions le bénédictions de Dieu, puis, il ajouta quelques paroles que nous reproduisons d'après un résumé officiel :

« L'Auguste Pontife, dit l'« Osservatore Romano », remarqua qu'il avait peu de chose à ajouter, les personnes présentes ayant déjà pensé et senti ce que le Pape pourrait dire sur la gravité et la tristesse des circonstances présentes. Il voulait cependant insister sur le fait que ni la gravité, ni la tristesse des moments actuels ne doivent enlever la tranquillité et la sérénité de l'esprit parce que l'avenir est dans les mains de Dieu.

Si mal qu'aillent les choses, si mal qu'elles semblent vouloir aller encore, l'avenir — répétait le Saint Père — est dans les mains de Dieu et il ne pourrait être dans des mains plus puissantes et plus sûres, puisque ce sont les mains de ce Dieu qui a promis tout à la prière, en mettant à la disposition de celle-ci sa toute-puissance infinie elle-même.

Il faut donc prier : il faut prier et faire prier puisque la puissance de notre prière est, pour ainsi dire, toute-puissante. Et ce n'est pas seulement l'intercession de Marie Mère de Dieu qui est toute puissante mais aussi d'une certaine façon la nôtre, parce que Notre Seigneur a fait à nos prières des promesses sans réserves ».

Depuis que ces paroles ont été prononcées, rien n'est venu apporter aucun événement nouveau d'appréciation quant à l'état actuel du conflit.

Rien, à moins qu'il faille mettre en rapport avec celui-ci la conclusion d'un discours prononcé hier près de Ravenne par M. Mussolini pour exalter à l'occasion de l'inauguration d'une distribution d'eau, la volonté de paix et la force du régime fasciste qui veut la paix parce qu'il a un grand travail de régénération à accomplir :

« Nous mettons dans cette œuvre de création, a dit le « Duce », toute notre volonté ferme et inflexible comme la lame d'une épée, mais, avec la même volonté ferme et inflexible, nous sommes prêts à renverser et à détruire tout ce qui peut entraver le chemin de la révolution fasciste, qui doit assurer le bien-être du peuple italien et lui donner toujours un sentiment plus haut de sa grandeur nouvelle ».

Il n'est pas de paix plus nécessaire à la vraie grandeur d'un peuple que la paix intérieure et la paix religieuse.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

L'attitude de M. Brüning

Le chancelier du Reich, M. Brüning, a prononcé hier un discours radiodiffusé, exposant la situation de l'Allemagne à la suite des récents événements, et justifiant les moyens employés pour la sortir du gâchis dans lequel elle est plongée.

M. Brüning, conscient des conséquences désastreuses que peut engendrer un trop grand optimisme, suivi de cruelles désillusions, a mis la nation en garde contre tout espoir exagéré pouvant résulter de l'acceptation du plan Hoover par l'Allemagne et l'a invitée à rester fidèle à son esprit d'ordre et de discipline.

Abordant ensuite la question des rapports franco-allemands, le chancelier a formulé le vœu que l'échange de vues commencé à Paris se poursuive à Berlin lors de la visite des hommes d'Etat français.

M. Brüning est un partisan sincère d'un rapprochement des deux grands pays voisins et tous ses efforts jusqu'ici ont tendu à une loyale entente entre eux, entente hélas encore bien précaire, pour ne pas dire à peine ébauchée, puisqu'aucune mesure efficace n'a pu être prise ni à Paris, ni à Londres, en vue de venir en aide à l'Allemagne qui fait bien peu pour mériter la confiance qui lui est nécessaire et que l'étranger ne demanderait pas mieux que de lui accorder.

Il en résulte que le proverbe : « Aide-toi toi-même », s'applique au gouvernement du Reich, qui a dû élaborer un plan d'assainissement financier dont on constatera prochainement les effets.

Le gouvernement, a dit M. Brüning, n'a pas la prétention d'infaillibilité, mais dans les heures graves qu'il vient de traverser, il a pris des mesures qui à tous points lui paraissaient les meilleures. Ce n'est que rarement dans l'histoire qu'un gouvernement s'est trouvé devant une tâche aussi difficile. Quoi qu'il en soit, le but a été atteint et mercredi le mouvement économique reprendra. Le secours étranger n'est accordé qu'à ceux qui savent déployer un effort. Si le monde voit que l'Allemagne déploie tous ses efforts pour remédier à la situation, il est hors de doute que les négociations internationales aboutiront plus facilement à un succès.

M. Brüning ne pouvait manquer de faire allusion au plébiscite prussien, qui est, à l'heure actuelle, le grand point d'interrogation et qui passionne l'opinion publique allemande.

Il l'a fait en des termes qui, à beaucoup ont paru peu convaincants.

Sans doute, a-t-il dit que dans les circonstances actuelles, un tel plébiscite ne pouvait que dresser les partis les uns contre les autres et que l'on devait espérer qu'il n'aboutisse pas. Mais il s'est gardé d'approfondir le sujet et de se compromettre par des déclarations trop catégoriques.

Ce qui nous confirme dans notre idée, que M. Brüning ne veut pas couper les ponts derrière lui et refuser d'une manière absolue toute collaboration avec une droite victorieuse.

D'aucuns l'accuseront d'opportunisme ; à tort, à notre avis.

Il ne s'agit pas ici de questions de principe que l'on doit défendre envers et contre tout. Le Centre, parti auquel appartient le chancelier, se propose comme but la défense des intérêts religieux des catholiques allemands ; son patriotisme n'en est que plus sûr ; aucun reproche ne peut lui être adressé sous ce rapport. On l'a vu au milieu de factions déchaînées, faire œuvre de pacification et conduire le navire germanique sur une mer agitée, dont les flots menaçaient de le submerger. Il fut, lui et ses chefs, le sauveur de l'Allemagne.

Faisant abstraction de la question du régime, qui pouvait les diviser, les catholiques allemands ont fait œuvre saine et efficace.

Ils entrèrent dans le cabinet constitué sur les bases de la constitution de Weimar et firent front contre la menace révolutionnaire, communiste ou hitlérienne, en s'alliant avec la social-démocratie, qui est devenue, en Allemagne, une force de conservation sociale, mais n'en professe pas moins des principes souvent incompatibles avec ceux de la sociologie chrétienne.

Quoi d'étonnant dès lors que le Centre, si une coalition des forces de droite devenait possible, ne soit disposé à lui prêter son concours modérateur et empêcher peut-être les folies dont seraient friands quelques écervelés.

A.

Un monument „Guillaume Tell" à Montevideo

Grâce à des dons généreux venus de Suisse, nos compatriotes de Montevideo ont pu faire élever ce monument, œuvre du sculpteur tessinois Belloni, demeurant actuellement dans l'Uruguay.

Gaba 1 ou 2 Gaba après chaque cigarette empêchent l'irritation de la gorge et purifient l'haleine

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Terrible drame de famille

Un terrible drame de famille vient de se dérouler à Mittersheim, commune de l'arrondissement de Sarrebourg, France. Le nommé Edmond Klein, 19 ans, a tué à coups de couteau son grand-père, M. Georges Klein, 76 ans. Le crime est attribué à la vengeance.

Il y a quelques années, la bru de la victime, Mme veuve Klein, mère de deux enfants, se maria en secondes noces à M. Charles Muller. Le nouveau ménage partageait la maison du septuagénaire, mais des questions de succession ne furent pas sans désunir le vieillard et ses enfants. Brutal, M. Klein, au cours d'une discussion qu'il eut, le 17 avril 1927, saisit un couteau et tua le mari de sa bru. Georges Klein fut condamné à cinq ans de prison par le jury de la Moselle. Ayant bénéficié, à l'occasion du 14 juillet, d'une mesure de clémence, le septuagénaire fut libéré hier. Il s'empressa de retourner à Mittersheim.

Georges Klein était à peine arrivé qu'une scène se déroulait déjà devant la maison habitée par la veuve Klein et ses enfants. La veuve entendait ne plus recevoir le meurtrier de son mari. Par contre, Georges Klein essaya, au moyen des plus terribles menaces de pénétrer dans la maison qu'il considérait toujours comme étant sa propriété. Il s'éloigna, menaçant.

Mais Edmond Klein avait suivi son grand-père sur la route. Arrivé à 800 mètres du village après une nouvelle discussion, il se jeta sur lui et lui porta seize coups de couteau. Lorsqu'il s'aperçut que son grand-père était mort, Edmond Klein jeta le cadavre sous un pont qui traverse la route, puis alla se constituer prisonnier à la gendarmerie de Fenétrange.

Le Parquet de Saverne s'est rendu sur les lieux.

Une guêpe provoque un accident d'auto et un incendie

Une automobile roulait à une vive allure près de Bollène, France, lorsque son conducteur, piqué par une guêpe, lâcha le volant et la voiture, un instant sans direction, renversa un domestique de ferme, M. Camille Faquin, qui fut grièvement blessé.

Aux cris poussés par des témoins de l'accident, un voisin, M. Jules Autran, qui était occupé à brûler des herbes sèches, accourut porter secours, sans s'inquiéter du feu qui, s'étendant, atteignit une forte meule de paille qui fut entièrement détruite.

Un mari trompé tue son rival

A St-Etienne, France, un mineur, Georges Gialeron, 35 ans, père d'un enfant de 9 ans, apprenait, ces jours derniers, que sa femme, Marie Reynaud, 34 ans, entretenait depuis plusieurs mois des relations coupables avec un jeune métallurgiste, Louis Doustis.

Une vive discussion s'engagea au domicile de Gialeron. Finalement, il fut convenu que, pour sauvegarder l'avenir de l'enfant, tout scandale serait évité. Toutefois, ne se fiant pas aux promesses de sa femme, le mineur voulut obtenir de son rival, et devant ses parents, l'engagement qu'il ne chercherait plus à revoir sa maîtresse.

Rendez-vous fut pris, auquel devaient assister, non seulement les parents, mais la jeune femme elle-même, entrevue qui était fixée à aujourd'hui 15 heures.

Or, une demi-heure auparavant, à l'entrée du passage Saint-Barthélemy, proche du domicile de Doustis, l'amant et le mari trompé se trouvèrent nez à nez.

Des paroles aigres-douces furent échangées. Soudain, Gialeron, sortant son revolver de sa poche, tira une balle sur Doustis qui, frappé au cœur, fut tué net.

Affolé, le meurtrier prit alors la fuite. Mais une demi-heure plus tard, il alla se constituer prisonnier.

Dans un premier interrogatoire, il a affirmé qu'il n'avait nullement prémédité son acte et ne s'était muni d'un revolver que pour se défendre contre une attaque possible de son rival.

L'imprudence d'une riche Américaine

De passage à Paris, où elle était descendue dans un grand hôtel de la place Vendôme, une riche Américaine, Mme Vera Brunt, âgée de 39 ans, originaire de New-York, où elle habite, se rendait dans un grand magasin du boulevard Hausmann afin d'y effectuer des achats.

Elle se trouvait à un rayon du premier étage quand elle commit l'imprudence de déposer sur une table son sac à main. Elle vaqua à ses occupations ; mais, quand elle décida de reprendre l'objet abandonné quelques instants auparavant, il n'était plus là. Des recherches furent immédiatement entreprises, qui ne donnèrent aucun résultat.

Ce sac contenait une véritable fortune: un bracelet en platine orné de 39 brillants, valant 750.000 francs ; une barrette du même métal ornée de perles, d'émeraudes et de rubis, estimée 80.000 francs ; ainsi qu'une enveloppe contenant une somme de 17.561 francs en argent français, encaissée quelques instants auparavant dans une banque du voisinage.

L'Américaine est allée conter sa mésaventure au commissaire de police.

Les Américains peuvent boire du vin „solidifié"

Du « vin » à l'état « solidifié » a été vendu, parait-il, aujourd'hui, sous forme de briques à 32 dollars la pièce dans la cinquième avenue de New-York. Les agents de la prohibition ont dû assister impuissants et la rage au cœur à ce trafic que la loi de prohibition ne peut pas réprimer, paraît-il. Bien mieux, « le vin » était vendu sous les auspices de l'Association des Producteurs de Raisins de Californie qui reçoit une subvention de 8 millions de dollars du gouvernement.

Une compagnie s'est formée pour fournir à chaque maison américaine au moins une moyenne de 400 litres de ce « vin » et tous les efforts du gouvernement pour empêcher cette activité commerciale ont été inutiles. Ces briques de « vin » sont composées de grappes, de telle sorte que lorsqu'elles sont placées dans l'eau elles produisent une mixture baptisée Bourgogne, Cherry ou Champagne par les indulgents américains. Les producteurs s'empressent de notifier à leurs clients que le breuvage doit être consommé dans les cinq jours, sinon il risque de fermenter et de produire de l'alcool dans la proportion de 15 pour cent ,mais d'après la loi ,une fois qu'une brique de « vin » a pénétré dans une résidence privée, il est parfaitement légal de la convertir en « vin ».

Une descente de 6800 mètres en parachute

A Riga, le lieutenant de réserve Peterson a réussi à descendre en parachute en sautant d'un avion qui se trouvait à une hauteur de 6800 mètres, ce qui constitue le record d'Europe. Peterson a atterri sain et sauf au bout d'un quart d'heure, à huit kilomètres de là.

NOUVELLES SUISSES

La réglementation du trafic automobile entre la Suisse et l'Italie

L'échange des instruments de ratification de l'accord sur la circulation automobile entre la Suisse et l'Italie, signé à Rome le 19 décembre 1930, a eu lieu le 31 juillet 1931. L'accord est entré en vigueur le même jour.

A partir du 14 août 1931, les automobilistes suisses peuvent se rendre en Italie et les automobilistes italiens en Suisse sans certificat international pour automobiles et sans permis international de conduire. Cependant, les conducteurs sont tenus de posséder leurs permis nationaux de circulation et de conduire. Le véhicule lui-même doit être muni, en plus des plaques nationales de police, de la plaque de nationalité, les voitures suisses avec les lettres CH et les voitures italiennes avec la lettre I.

L'accord prévoit, en outre, l'exemption de l'imposition pour les véhicules automobiles circulant temporairement dans l'autre Etat, pendant 90 jours au cours d'une année, comptés à partir de la première année, les séjours étant additionnés. Après 90 jours, la taxe annuelle est perçue à raison de un douzième pour chaque mois utilisé. Toutefois, la Suisse peut maintenir son système actuel d'imposition des véhicules automobiles étrangers : imposition seulement après un séjour de 90 jours consécutifs. L'exonération est également applicable aux auto-camions suisses immatriculés dans les cantons frontières ou dans les cantons de Vaud et de Genève, mais seulement pour la circulation dans les provinces frontières d'Italie et dans celle de Milan. Pour les auto-camions italiens, il en est de même.

Quelques questions douanières sont encore réglées, lesquelles ont leur importance, notamment pour les régions frontières.

Enfin, une entente est intervenue au sujet de différentes questions relativement aux entreprises concédées de transport des personnes.

Ecrasé sous un ascenseur

Hier après-midi, un postillon du service des messageries, en service depuis une quarantaine d'années, s'apprêtait à mettre en mouvement l'ascenseur d'une banque de Bâle. On suppose que l'ascenseur n'aura pas fonctionné normalement, car le postillon s'en était servi plusieurs fois. En tout cas, le malheureux postillon a été retrouvé, le crâne fracassé, sous l'ascenseur. La mort a été instantanée.

Happé par une auto

A Zoug, un jeune garçon Albert Züger, 10 ans, faisait une promenade à bicyclette. En débouchant d'une rue latérale sur la route, il fut happé et renversé par une automobile. Transporté à l'Hôpital de Baar, l'enfant a succombé peu après.

Les cigognes s'en vont

Hier matin, sur le plateau de Bruderholz Bâle, on a pu voir, à une faible hauteur, un groupe de trente cigognes. Celles-ci qui se sont rassemblées pour le départ ont disparu dans la direction de l'est.

Grave accident de moto

La nuit dernière, une motocyclette descendait la Freiestrasse, à Bâle, à une allure exagérée. Par suite de la vitesse, le conducteur ne réussit pas à prendre le contour. La machine monta sur un trottoir et renversa un musicien. Le motocycliste également projeté à terre a été relevé avec de graves blessures et conduit à l'hôpital des Bourgeois. Le musicien est aussi blessé, mais sans gravité. La motocyclette est complètement démolie.

La nouvelle route St-Saphorin-Vevey ouverte

Le dernier tronçon de la nouvelle route cantonale St-Saphorin-Vevey a été ouvert, mardi, à la circulation.

Sa mise en chantier commença en janvier. La route sera définitivement terminée au début d'octobre, soit deux mois avant le délai fixé par le Département des travaux publics. C'est donc à une ouverture provisoire qu'a procédé M. le chef du Département des travaux publics Eug. Simon.

La route a une chaussée qui mesure 9 mètres plus un trottoir de 3 mètres. Sa rampe la plus accentuée est de 4 % à la Crottaz.

Après la reconnaissance du tronçon pavoisé aux couleurs suisses et vaudoises, M. le conseiller d'Etat Simon fut invité dans les jardins de la propriété Eiffel où l'entreprise Losinger et Cie offrit une modeste et cordiale collation.

Il n'y eut aucune parole officielle, la chose étant réservée pour l'inauguration générale de la route St-Saphorin-Vevey, le 15 octobre prochain. Après ces travaux, qui ont coûté 1,700,000 francs, l'Etat va entreprendre la construction du passage sous-voie de Bergère, achevant ainsi le plus important plan de correction de routes qu'il ait entrepris.

Un drame à Lausanne

Un drame rapide s'est déroulé, ce matin, aux environs de neuf heures, au Petit-Chêne, au Café des Chemins de fer.

Un nommé Charles Graf, âgé de 23 ans, habitant rue du Pont a été trouver son amie qui travaillait dans le café précité.

Y eut-il une vive discussion ? on ne peut encore le dire, bref, à un moment donné quatre coups de revolver claquaient et Charles Graf fut trouvé baignant dans son sang, la poitrine trouée de quatre balles. A-t-il tiré lui-même ou a-t-il été victime ? c'est ce que l'enquête en cours établira.

On fit transporter le blessé à l'hôpital cantonal.

La police avertie se rendit immédiatement sur les lieux pour l'enquête.

NOUVELLES LOCALES

L'exploit des deux étudiants munichois au Cervin

Nous lisons dans la « Tribune de Lausanne » :

Deux étudiants de Munich, les frères Franz et Tony Schmid, arrivés sans tambour ni trompette, mais simplement à bicyclette à Zermatt, ont gravi le Cervin par la paroi nord, accomplissant ainsi, dans des conditions météorologiques très difficiles, une ascension qui restera célèbre dans les annales du grand alpinisme. Bien que les deux alpinistes n'eussent jamais gravi le Cervin jusqu'ici, leur expédition semble avoir été minutieusement préparée. Ayant planté leur tente à proximité du glacier qui tombe sur Zermatt, ils ont tout d'abord, deux jours durant, exploré les flancs de la montagne. Puis, vendredi dernier, à l'aube, ils ont attaqué la paroi. Quatorze heures de travail acharné sur des pentes de glace de 60 à 65 degrés et dans des couloirs le plus souvent surplombants les ont amenés vers 7 heures du soir à la hauteur de l'épaule du Cervin, où ils ont bivouaqué. Bivouac impressionnant s'il en fut sur une corniche vertigineuse d'un mètre accarré environ dominant un abîme de mille mètres. Les deux jeunes gens ont attendu l'aube, serrés dans un sac de couchage solidement amarré à la paroi à l'aide de cordes et de pitons. Samedi matin, la grimpée recommença et sept heures de nouveaux efforts amenèrent enfin les alpinistes au sommet. La tempête y faisait rage, force leur fut de redescendre immédiatement par l'arête du Hörnli jusqu'à la cabane Solvay qui leur offrit jusqu'au lundi matin l'abri de son toit de tôle et de ses couvertures.

M. le Dr Seiler avait tenu à préparer aux deux vaillants alpinistes une réception digne de leur exploit. Un dîner tout intime réunit lundi soir à l'hôtel Mont-Cervin les deux héros de la journée, les représentants des guides de Zermatt et les hôtes de Zermatt fervents de la haute montagne. M. le Dr Seiler félicita chaudement les deux jeunes gens pour leur courage et leur énergie. Il dit que cet exploit restera à jamais mémorable dans les annales de l'alpinisme et ne peut s'empêcher d'évoquer à cette occasion la soirée plus mémorable encore du 14 juillet 1865, à l'hôtel Mont-Rose, où feu M. Alexandre Seiler, père, recevait Whimper, premier vainqueur, hélas malheureux, du Cervin. Plusieurs autres orateurs apportèrent aux deux jeunes gens leur tribut d'éloges et de félicitations. M. Gentinetta, guide, au nom de la corporation des guides de Zermatt ; M. Marguerat, directeur du Chemin de fer du Gornergrat, au nom de la Société de développement de Zermatt, M. Aubert, membre de l'ancien comité central du Club alpin, au nom du Club alpin suisse. M. E. R. Blanchet, l'alpiniste lausannois bien connu, qui venait d'arriver à Zermatt, avec son fidèle guide Moser pour tenter cette même ascension — qui fait depuis longtemps l'objet de son étude et de ses préoccupations — félicita aussi ses rivaux victorieux en termes émus.

Tony Schmid, l'aîné des deux frères, fit ensuite un récit simple, mais émouvant de l'effort accompli, récit dont nous avons tiré les renseignements ci-dessus. On entendit encore d'autres orateurs adresser de chaleureux remerciements et des félicitations à la famille Seiler, l'âme du tourisme valaisan.

Arn. C.

L'interview des ascensionnistes par notre correspondant haut-valaisan

De courtes et imprévues dépêches d'agences annonçaient ces jours derniers que deux étudiants de Munich avaient fait l'ascension du Cervin par la paroi nord.

Mardi, à midi, nous nous sommes rendus à Zermatt et avons eu le plaisir d'une conversation avec les deux vaillants alpinistes.

Nous les avons trouvés à l'Hôtel Mont Cervin, à la villa Margeritha : ce sont les deux frères Antoine et Franz Schmid, de Munich, deux jeunes gens de 26 et 22 ans, d'une belles prestance, polis, à l'allure martiale, tous deux plongés dans 'étude de photographies, de cartes et de livres de voyage.

« Nous sommes heureux, dirent-ils, de vous raconter en détail notre première ascension de la paroi nord du Cervin, qui depuis 30 ans, fut tentée par les guides les plus renommés.

Beaucoup d'inexactitudes ont été écrites ces jours derniers à ce sujet.

Et Franz Schmid le plus âgé, raconte :

Nous vivons, mon frère et moi, chez nos parents, à Munich. L'un fait ses études d'ingénieur, l'autre d'architecte. Depuis plusieurs années, nous nourrissions l'idée de vaincre le Cervin par la face nord. Nous sommes de grands amis et de bons connaisseurs de la montagne. Durant l'hiver 1928 et 1929 nous étions à Zermatt et nous sommes familiarisés avec les divers aspects du majestueux Cervin.

Le 26 juin dernier, nous arrivions en vélo à Zermatt. Le 28 juillet, nous dressions notre tente sur le glacier du Cervin. Après diverses inspections, nous commençâmes, dans la nuit du 30 au 31 l'ascension de la face nord sur une paroi de glace très raide. Le soir, à 8 h. 30, nous étions à 4000 mètres, où nous passions la nuit, après avoir attaché les sacs où nous devions dormir, au rocher avec des pitons d'acier.

A 5 heures du matin, nous repartions pour atteindre le sommet à 2 heures de l'après-midi, par un temps épouvantable.

Le 1er août, à 5 h. 30 du soir, nous arrivions au refuge Solvay (4000 mètres), fatigués, affamés, mais très heureux. Le temps ne s'améliorant pas, force nous fut de passer à la cabane les journées de samedi et dimanche, 1er et 2 août. La tempête faisait rage ; le 3 enfin, nous étions

---

19 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

La captive du Reichenberg

par Olivier DUVERGER

Il avait pourtant souffert sur l'heure de la décision de la jeune fille qu'il aimait, à sa façon sans doute, sans perdre de vue cependant le profit qu'il aurait retiré de pareille union.

Son ambition orgueilleuse prit vite le dessus. Sans que le tendre sentiment qu'il lui avait avoué fut mort, tout à fait, il la désirait plus qu'il ne l'aimait.

L'insigne maladresse qu'il venait de commettre en acceptant d'être auprès d'elle le porte-parole de Monsieur Maslowitz lui ôtait tout espoir de regagner sa sympathie.

La sécheresse de ton de ses paroles, ne lui laissait aucun doute sur ce point.

Aussi s'était-il brusquement décidé à se venger.

Après sa sortie de son cabinet de travail, Jacqueline était restée songeuse. Elle s'étonnait de voir depuis quelques jours Maslowitz surgir à tout instant dans sa vie alors qu'il en avait jusqu'ici été toujours écarté.

C'était hier après-midi sa venue inopinée aux Tilleuls. Le soir François en évoquant devant elle la douloureuse scène de la mort de son grand-père avait attribué à l'industriel un crime affreux.

Et aujourd'hui par l'entremise de son chef de laboratoire il se présentait de nouveau à sa pensée.

Tous ces faits, lui paraissaient liés les uns aux autres par la plus grave incertitude.

Devant ses yeux, le long des quais sur lesquels s'étendait son usine, le Rhône roulait les eaux grisâtres, qu'il charriait depuis son confluent avec l'Arve, non loin de Genève, et dont les flots impétueux étaient grossis par la fonte printanière des neiges de l'hiver.

Sa pensée s'envolait par dessus la ville laborieuse, jusqu'aux bords de Saône où s'étalait l'usine adverse. L'usine adverse ! qu'on lui proposait d'unir à la sienne pour exploiter le consommateur par un consortium tout puissant.

Singulière mentalité que celle de l'homme qui avait osé lui adresser pareille proposition, lui offrir l'association monstrueuse de la victime et du meurtrier, peut-être!

En songeant à l'offre reçue, elle en vint tout naturellement à penser à celui qui la lui avait apportée, l'ingénieur Girod.

Personnage bizarre aussi celui-là qui ne s'était plié qu'à contre-cœur devant son autorité, après avoir eu la folie — c'était le mot — de lui offrir son ridicule amour, intéressé sans doute.

A l'incorrection d'un aveu trop hardi il ajoutait la maladresse d'une démarche plus osée encore.

Décidément Girod n'avait pas de chance dans ses audaces. N'avait-il pas agi en traître comme Judas !

Judas !

Ce nom qu'elle prononça à haute voix la fit frissonner désagréablement. La consonnance de ces deux syllabes lui produisait un désagréable effet et le nom de son ingénieur qu'elle venait d'associer à celui du parjure la remplit de crainte irraisonnée.

Elle lui en voulait du tourment qui l'agitait, et qu'il avait si maladroitement fait naître en son esprit, en agissant comme envoyé de Maslowitz.

Au fait, où, pourquoi et comment l'avait-il rencontré ? Point encore obscur ; elle s'efforcerait de l'éclaircir.

Elle en était à cette idée lorsqu'un taxi s'arrêtant devant l'entrée de la fabrique attira son attention.

Son étonnement fut grand d'en voir sortir Girod. Il s'était donc absenté pendant les heures de service, puisqu'il arrivait de la ville.

Où s'était-il rendu ? Ne revenait-il pas de rendre compte de son mandat à celui qui attendait le résultat de son entretien avec elle ?

Elle observa sa hâte à pénétrer dans la cour de l'usine et se promit de ne pas lui parler de sa sortie qu'elle venait par hasard de surprendre.

La journée finie, Jacqueline n'attendit pas l'heure de départ de son personnel pour quitter elle-même son bureau. Elle se mit au volant de sa voiture pour rentrer, aux Tilleuls, où elle avait laissé pour la journée, Jean, son chauffeur auprès de ses parents.

Sa grande habitude du volant et son habileté consommée lui permirent de quitter rapidement et sans encombre les rues fréquentées de l'agglomération lyonnaise pour s'élancer sur la route des Dombes.

Elle parvint aux approches de Villars qu'elle dépassa au soir tombant, roulant à bonne allure vers Saint-Paul-de-Varax.

Avant Marlieux, elle obliqua vers son domaine en s'engageant sur un chemin vicinal qui bientôt se perdit en sentier tortueux.

Elle allait sûre d'elle, connaissant à fond le pays et tous les détours du trajet qu'elle suivait presque chaque jour.

Brusquement à un croisement de ces chemins de terre comme il en est en masse dans cette région elle vit surgir à sa droite une auto dont l'approche lui avait été masquée par une haie vive et qui n'avait pas corné.

(A suivre.)

A NOS LECTEURS. — En quatrième page, on lira la suite de l'article de Pierre Cabots, sur l'alpinisme.

LES MINISTRES ALLEMANDS A ROME

Les orages causent de gros dégâts

Un interview des vainqueurs du Cervin

de retour à Zermatt à 6 h. 30 du soir, accueillis partout avec joie et félicités par chacun. Le même soir, un banquet nous était offert à l'Hôtel Mont-Cervin par le directeur, M. le Dr. H. Seiler. Des représentants de différents pays trouvèrent les paroles les plus aimables pour nous féliciter du succès de notre entreprise. La société des guides de Zermatt nous fit cadeau d'un magnifique tableau du Cervin. La sympathie de toute la population était grande et venait du fond du cœur.

Nous n'avons reçu aucun subside; seules des raisons sportives et scientifiques nous firent exposer notre jeune vie pour la conquête de la paroi nord du Cervin. Aussi notre joie est-elle indescriptible. A la fin de la semaine, nous partons en vélo pour Chamonix. Peut-être y entreprendrons-nous quelque chose d'inédit.

i. ch.

Les funérailles de M. Pralong

Les obsèques de M. l'abbé Pralong ont été célébrées aujourd'hui mercredi. Un grand nombre d'ecclésiastiques se sont rendus à Vionnaz pour honorer la chère mémoire de leur confrère. Toute la paroisse, à laquelle s'étaient joints quelques fidèles de Salins, a accompagné le bon et dévoué curé à sa dernière demeure. On sentait qu'il était vraiment dans le cœur des paroissiens de Vionnaz.

Le 1er août à Val d'Illiez

On nous écrit :

L'année dernière, je fus retenu, le soir de notre Fête Nationale du 1er août, dans l'une des principales villes de notre pays romand. Je m'attendais à être témoin d'une manifestation grandiose, pleine d'enthousiasme et de patriotisme. Il n'en fut rien. La fête manquait d'organisation et les participants paraissaient plutôt des spectateurs désintéressés et indifférents.

Dans nos villages alpestres, combien il est beau de voir l'amour de la Patrie développé et compris : la fête nationale est toujours la fête de la population entière : du haut de leurs sommets les pâtres témoignent, par leurs feux de joie, leur affection et leur confiance. Dans toutes les petites localités se produisent des sociétés de musique, de chant, de gymnastique et autres... Le but de ces productions est d'adresser un hommage reconnaissant à notre cher pays, à nos ancêtres qui ont fait respecter nos libertés, à nos soldats qui se sont, en 1870, et en 1914-18, sacrifiés pour assurer la sécurité du pays.

Comme de coutume, le 1er août de 1931, fut à Illiez très réussi. Au milieu de la vallée merveilleusement illuminée, la Dent-du-Midi particulièrement, le village fut témoin de scènes qui resteront longtemps gravées dans l'esprit de chacun.

Un concert donné par notre vaillante et toujours dévouée fanfare « l'Echo de la Vallée » et par les bienveillantes Demoiselles de la Colonie de vacances « L'Espoir de Genève », fut très apprécié. M. le Major Clerc, Commandant du Bataillon d'Infanterie 2, prit la parole et nous dit, dans un très beau discours ce qu'est la Patrie, et ce que nous lui devons en bienfaits. Il rappela la mémoire du Gros-Bellet, qui revendiqua pour notre cher Bas-Valais, une liberté mieux conditionnée, etc. Que M. Clerc trouve ici nos vifs et sincères remerciements. Ces touchantes paroles furent suivies de la « Prière patriotique » et du « Cantique suisse ». Puis un cortège aux flambeaux plein d'entrain clôtura cette brillante manifestation.

Si à l'avenir nous voulons que notre chère Suisse reste ce qu'elle a été et ce qu'elle est, sachons demeurer dans nos campagnes et dans nos alpages. Suivons de près les conditions difficiles dans lesquelles se trouve le petit agriculteur. Soutenons-le, il en a bien plus besoin que les autres classes de la société.

En marge du 1er août

On nous écrit :

Le sens patriotique va se développant de plus en plus et dans toutes les stations estivales si modestes qu'elles soient, comme dans les villes, on y va d'un feu de joie, de quelques fusées et d'un discours plus ou moins vibrant suivant les capacités thoraciques de l'orateur.

Mais voici, qui vaut au moins les beaux discours et les splendides feux d'artifice.

Dans un village de montagne, je rencontre trois enfants de dix ans, l'œil inquisiteur.

— Alors, ce soir vous allez faire un cortège avec des lampions ?

— Nous sommes tout seuls ; ils sont tous aux mayens.

— Mais vous trouverez bien une douzaine de camarades, garçons ou fillettes pour faire un petit cortège ? Venez, je vous paie les lampions.

— Pas de filles ! au Grütli, il n'y avait pas de filles !

— Alors, qu'allez-vous faire ? Vous voulez pourtant bien fêter le 1er août ?

— Eh ! bien. Voici, Monsieur, nous avons acheté des allumettes bengales, nous avons fait une grande étoile ; quand il fera nuit, nous allons sur la Crête, nous l'allumons et nous crions : « Vive la Suisse ».

La fièvre aphteuse revient à Nendaz

De nouveaux cas de fièvre aphteuse (réinfection) ont été constatés à l'alpage de « Combazeline » sur territoire de Nendaz.

Des mesures de précaution ont été prises pour éviter l'extension de la maladie. Le séquestre imposé par arrêté du 23 janvier 1930 reste en vigueur ainsi que toutes les mesures qui y sont contenues.

Il est formellement interdit de procéder au déplacement d'animaux à pieds fourchus sur le territoire de la commune de Nendaz. En outre, défense est faite à toute personne de se rendre sur les alpages de dite commune.

Office vétérinaire.

Trois alpinistes se tuent au Cervin

Un alpiniste de Turin, M. G. Ferraro, avec deux camarades, faisaient l'ascension du Cervin par le versant italien. Arrivés sur la Tête du Lion, ils ont fait une chute sur le glacier et ont été tués sur le coup.

Trois accidents en une année sur le pont de Riddes

Lundi soir, une motocyclette conduite par M. Anselme Monnet, mécanicien à Chamoson, sur laquelle avait également pris place M. Robert Crittin, domicilié au même lieu, s'est écrasée contre le parapet du pont de Riddes. Fait curieux, le conducteur ne fut pas blessé ; par contre, M. Crittin a été assez grièvement atteint à la tête. Il a été transporté à l'hôpital de Sion ; sa vie ne paraît pas en danger. C'est le troisième accident qui se produit en l'espace d'une année sur le pont de Riddes.

Aux amateurs de graphologie à Finhaut

Nous avons le plaisir d'annoncer que, dimanche prochain 9 août, à 20 h. 30, M. Pierre Deslandes, l'écrivain vaudois bien connu, donnera à la Salle de la Société de Jeunesse de Finhaut une causerie sur ce sujet :

Comment connaître vos amies, vos amis, et... vos ennemis par leurs lettres ?

Cette conférence sera suivie d'une séance de graphologie pratique durant laquelle M. Deslandes analysera les écritures que les auditeurs lui présenteront.

Au cours de la soirée, Mademoiselle **Valentine Torcat,** profeseur de chant et Monsieur **Nicolet,** pianiste, donneront un récital de chant et piano dont voici le programme :

a) Etude en mi majeur pour piano, Chopin.
b) Le rossignol des lilas, R. Hahn.
c) Berceuse, Gretchaninow.
d) Fantaisie-impromptu, Chopin.
e) Nell, J. Fauré.
f) Sérénade, Strauss.

Les élèves de l'écoles des filles de Finhaut, sous la direction de Madame Bernoline Vouilloz, institutrice, exécuteront, pour finir, quelques chansons, rondes et saynètes populaires.

Création de champs de pieds mères américains

Les personnes qui ont établi ce printemps des champs de pieds mères américains et qui désirent être mises au bénéfice des subsides prévus sur la matière doivent s'inscrire jusqu'au 15 août au plus tard au Service cantonal de la Viticulture. (Communiqué.)

C. F. F.

La direction du 1er arrondissement a nommé M. Léopold Caloz, commis de gare de première classe, à Sierre, en qualité de chef de station de deuxième classe à Saxon.

FINHAUT. — Le Conseil municipal de Finhaut aurait offert sa démission au Conseil d'Etat, la majorité de la commune ne voulant pas entendre parler d'une participation financière quelconque à la construction de la nouvelle route Martigny-Salvan. Le Conseil d'Etat ne pourra pas probablement accepter cette démission collective.

MONTHEY. — Etat-civil du mois de juillet. — Naissances : Beetschen Georgette-Estelle, d'Otto, La Lenk, Berne ; Rouiller-Monay Andrea-Marie, de Gabriel, Troistorrents ; Gollut Augusta-Marie, de Bernard, Massongex ; Grosso Nelly-Odette, de Guiseppe Antonio, Italie ; Premand Clémentine Léonie, de Noémi, Troistorrents et Val d'Illiez ; Schreiber Jeanne-Pierrette, de Pierre, Sion.

Décès. — Chaperon Philibert-Benoît, d'André, de et à St-Gingolph, 52 ans ; von Ehrenheim Frédik-Peter-August, Suédois, 72 ans ; Grand, née Inderkummen Maria-Karoline-Kreszentia, de et à Leuk, 74 ans; Donnet-Descartes René, d'Oswald, Monthey 21 ans.

Mariages : Maire Fernand et Vionnet Marie-Eveline ; Riffel Henri-Hermann et Viglino Marie-Angèle.

SAVIESE. — Un incendie a détruit, dans les mayens, un chalet composé de chambres, d'une grange et d'une écurie. On se perd en conjonctures sur les causes de ce sinistre.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Nouveaux tarifs douaniers

BERNE, 5 août. (Ag.) — La cinquième ordonnance sur le tarif douanier et les nouveaux traités de commerce avec la Hongrie, la Yougoslavie et Tchécoslovaquie sont entrés en vigueur en Autriche le 28 juillet. Il en résulte de nombreuses modifications dans le tarif douanier autrichien, lesquelles touchent aussi la Suisse.

Les ministres allemands à Rome

ROME, 5 août. (Ag.) — Le « Giornale d'Italia » écrit au sujet de la visite des ministres allemands à Rome que cette rencontre a lieu à un moment important de l'histoire européenne et mondiale. Jamais les échanges de vues directs entre les dirigeants responsables des grandes puissances ne sont apparus aussi nécessaires et utiles que maintenant. La cordialité des rapports entre Rome et Berlin est un sûr garant de la sincérité et loyauté des conversations. L'attitude de l'Italie est bien claire sur tous les problèmes qui seront discutés : désarmement, union douanière, collaboration à la S. D. N., réparations en connection avec les problèmes économiques européens. Mais à part ces problèmes il y a d'autres questions, d'une portée plus générale, que MM. Mussolini et Brüning ne manqueront pas d'étudier avec soin. Pour l'Italie l'entrevue de Rome fait partie de ce plan de coopération économique à la base de sa politique étrangère.

Le « Lavoro Fascista » écrit : Le chancelier et le ministre des affaires étrangères allemands sont les bienvenus. Pendant leur court séjour à Rome ils auront l'occasion de se convaincre, encore une fois, de la volonté de collaboration pacifique de l'Italie fasciste, basée sur la loyauté et sur la justice.

Le « Popolo d'Italia » rappelle l'adhésion immédiate donnée par M. Mussolini à la proposition Hoover, et le discours prononcé à la chambre par M. Grandi, dans lequel le ministre italien des affaires étrangères considérait une Allemagne économiquement organisée et politiquement sûre comme un élément de tranquillité et d'équilibre pour la vie de l'Europe.

La fièvre aphteuse

BERNE, 5 août. (Ag.) — Une communication de l'Office vétérinaire fédéral signale qu'aucun nouveau cas de fièvre aphteuse ne s'est produit dans le canton des Grisons pendant la semaine du 27 juillet au 2 août. Le total des bêtes contaminées est resté le même : 59 bovins et 12 porcs. Par contre, dans le canton de Vaud, 99 nouveaux cas sont signalés pour la race bovine et 14 pour la race porcine, et dans le canton du Valais 75 pour la race bovine. Actuellement le total des bêtes contaminées en Suisse est de 233 bovins et 26 porcs.

Les paiements reprennent

BERLIN, 5 août. (Wolf.) — La reprise du service complet des paiements dans les Banques s'est effectuée normalement aujourd'hui à Berlin. Les retraits effectués par les clients ne dépassent pas la mesure prévue. Les sommes d'argent se sont révélées en partie même trop abondantes, de sorte que les excédents pourront être remis à disposition de la Reichsbank.

BERLIN, 5 août. — Les diverses informations reçues de plusieurs grandes villes au sujet de la reprise complète des paiements signalent que les opérations ont repris un cours normal dans les banques. La situation est aussi normale en ce qui concerne les caisses d'épargne. Il n'y a pas eu grande affluence aux guichets.

Les agresseurs de l'institutrice

BIENNE, 5 août. (Ag.) — Le 22 février dernier deux jeunes gens assaillirent et violèrent une institutrice dans une forêt située entre Aetigen et Brugglen dans le Bucheggberg soleurois. Un aubergiste de l'endroit dont la demande en mariage avait été repoussée par l'institutrice, avait donné une somme de 100 francs aux agresseurs qui assaillirent cette dernière en pleine forêt. Cet acte odieux accompli, l'aubergiste fut arrêté mais bientôt après il se pendit dans sa prison. Quant aux deux individus ce seraient des cambrioleurs connus dans le Bucheggberg et à Nidau. La Chambre criminelle a condamné un des agresseurs à 6 ans de prison et l'autre à 4 ans. Ils seront privés tous deux de leurs droits civiques pendant dix ans.

Pendaisons

LONDRES, 5 août. (Havas.) — Olivier Neyman, âgé de 61 ans et William Shelley, âgé de 56 ans, deux manœuvres condamnés à mort pour le meurtre d'un de leurs camarades en mai dernier, ont été pendus ce matin à la prison de Testonville, quartier sud de Londres.

Les méfaits de l'orage

TEHEREN, 5 août. (Havas.) — Un orage d'une grande violence s'est abattu sur la ville déracinant les arbres, les poteaux téléphoniques et occasionnant de grands dégâts. Le service télégraphique a été interrompu.

AMSTERDAM, 5 août. (Havas.) — Hier, dans la soirée, des orages très violents se sont abattus sur la Hollande. De nombreuses fermes ont été incendiées. Trois personnes ont été fondroyées.

LAON, 5 août. (Havas.) — Au cours d'un orage qui s'est abattu près du camp de Sissone où des manœuvres des St-Cyriens ont lieu en ce moment, la foudre est tombée sur une tente, 10 soldats du régiment d'infanterie colonial s'y trouvaient réunis. Sept soldats ont été tués sur le coup. Deux autres ont été blessés et l'un d'eux a succombé à ses blessures. Le dixième soldat est indemne.

Incendies

MEINEIGEN, 5 août. (Wolf.) — Un incendie a éclaté dans une grange du village de Mehmel et s'est propagé aux bâtiments contigus avec une grande rapidité. Les pompiers se bornent à protéger les autres parties du village. L'incendie continue.

HALLE, 5 août. (Wolf.) — Une vaste grange a pris feu à Teuschenthal. L'incendie a éclaté si rapidement que les ouvrières occupées à battre du blé ne purent se mettre en sûreté à temps. Deux d'entre elles ont été si gravement brûlées qu'elles ont succombé à l'hôpital où elles avaient été transportées. Plusieurs autres ont été légèrement blessées.

Inondations

TAMPICO, 5 août. (Havas.) — On signale de fortes inondations dans la région au nord de la Vera-Cruz et dans le sud de l'Etat de Tamaulipas. Plus de 24.000 km. 2 de terres ont été submergés. 4 personnes ont été noyées et l'on craint qu'il n'y ait d'autres victimes.

La question des salaires

ZURICH, 5 août. (Ag.) — La commission paritaire composée de représentants de l'association zurichoise de maisons de commerce et de la société des commerçants de Zurich, a examiné la question de la réduction des salaires et à l'unanimité a estimé qu'en raison du coût de la vie toujours très élevé, et notamment des loyers très chers, il y a lieu pour le moment, malgré la situation économique défavorable, de renoncer à une réduction des salaires pour autant qu'il n'y ait pas, dans certains cas, une nécessité absolue.

Xénophobie américaine

WASHINGTON, 5 août. (Havas.) — M. Doak, secrétaire d'Etat au Travail, a déclaré qu'il envisageait l'expulsion des Etats-Unis de 20.000 étrangers cette année. A son avis, ce chiffre, ajouté à celui des départs volontaires, compensera amplement celui des immigrants. Le ministre ne croit pas en effet que le chiffre des étrangers entrés en Amérique soit supérieur pour l'année en cours à 50.000. En faisant cette prévision, il se base sur le nombre comparé des immigrants pour les mois de mai 1930 et 1931 qui a été respectivement de 19.000 et 3900.

Les pétitions

GENEVE, 5 août. — Le référendum contre la fermeture des magasins à 7 h. 30 la semaine sauf le samedi à 8 heures a abouti. Plus de 2500 signatures ont été recueillies. La votation populaire aura sans doute lieu le 13 septembre, en même temps que l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.

BERNE, 5 août. (Ag.) — Une communication du Conseil d'Etat dit que le nombre des signatures légalisées reçues par la Chancellerie en faveur de l'élection proportionnelle du Conseil d'Etat se monte à 30.995.

Le vote prussien

BERLIN, 5 août. — Le comité du parti socialiste allemand recommande à ses membres de s'abstenir lors du vote de la dissolution de la diète prussienne.

Chute d'un avion

LONDRES, 5 août. — Le ministre de l'air annonce qu'au cours de manœuvres à l'aérodrome d'Hélipolis un avion de bombardement a fait une chute. Le pilote et le mécanicien ont été tués.

Les sans-travail et le maire

CORDOUE, 5 août. (Havas.) — On mande Belalcazar que les ouvriers sans travail de ce village se sont rendus à la mairie pour obtenir la démission du maire. Ce dernier a tenté de fuir en auto, mais il a été poursuivi par les manifestants qui lui lancèrent des pierres. Il a dû se réfugier à la gendarmerie. Devant l'attitude menaçante des ouvriers, la garde civique a ouvert le feu. Un des manifestants a été blessé.

Le Congrès des Minorités

GENEVE, 5 août. (Ag.) — Le Congrès des nationalités européennes (congrès des minorités) se réunira à Genève pour la 7me fois à la veille de l'assemblée de la S. d. N. ,du 29 au 31 août prochains. Le congrès aura à discuter en premier lieu de la situation des nationalités européennes placées sous une souveraineté étrangère. Le congrès prendra également connaissance des enquêtes faites en Esthonie sur la situation des minorités et des résultats de l'autonomie culturelle qui existe dans ce pays depuis 6 ans. Le troisième point à l'ordre du jour concerne le désarmement et la sécurité dans leurs relations avec la situation des minorités.

ANNONCES SOUS CHIFFRES. — Y répondre toujours par écrit. Le bureau de Publicitas, ni celui du « Nouvelliste » n'indiqueront l'adresse. Il est donc inutile de la demander par téléphone. Les offres sont transmises à la personne qui a fait insérer l'annonce.

LES SPORTS

DE L'ALPINISME

Un accessoire précieux : la corde

En alpinisme comme en tout autre sport, le pratiquant sérieux est obligé d'avoir recours à certains engins qui peuvent être qualifiés suivant l'usage auquel ils sont destinés, d'accessoires de première nécessité ou de luxe. Au rang des premiers, il nous faut citer la corde dont nous allons nous occuper en cette chronique.

Certes, il est nécessaire de le dire, des encriers ont déjà été vidés, et cela depuis fort longtemps, à « polémiquer » sur les avantages ou les désavantages de la corde de montagne. Il ne sera donc pas dans notre intention d'émettre une opinion quelconque sur cet épineux sujet qui sortirait du cadre de cette revue, ni de remettre sur le tapis la question de l'opportunité de lier ensemble les différents membres d'une caravane au filin de chanvre qui sera, pour les uns ou pour les autres, suivant que les événements le décideront, la cause du salut ou d'une fin tragique. Notre rôle n'étant pas de ceux-là, nous allons plutôt en quelques notes brèves, examiner la principale « fonction » impartie à la corde ce qui nous permettra d'aborder par la suite le côté purement technique du sujet.

Bon an, mal an, des accidents regrettables — on l'a déjà vu en ce début de saison — viennent défrayer la chronique des quotidiens. Dans bien des cas la rupture de la corde d'attache est le motif principal avancé pour expliquer la chute.

La corde est faite, chacun le sait ou l'imagine fort bien, non pas seulement pour faciliter la descente en « rappels » d'une paroi verticale en offrant de la sorte des joies incomparables à ceux qui s'y adonnent, mais elle est faite aussi et surtout, pour prévenir une chute dans la crevasse d'un glacier, pour enrayer la glissade d'un corps au long d'une paroi de rocher ou encore comme nos lecteurs peuvent s'en rendre compte par la photographie reproduite ci-contre, pour garantir tout « dérapage » éventuel, sur une fine arête de neige ou de glace. Toutefois, comme nous le verrons par la suite, la corde ne rendra les services qu'on attend d'elle que si elle est maniée avec compréhension, ce qui n'exclura pas, cela va sans dire, les possibilités de ruptures... comme on l'a déjà vu souvent, malheureusement.

Est-ce à dire alors que les cordes de montagne mises sur le marché ne sont pas de la qualité que nous attendons et qu'elles n'offrent pas suffisamment de garanties pour que nous puissions nous en servir sans courir le risque très gros d'une rupture néfaste à la moindre glissade ou à la moindre traction exagérée ? Nous ne le croyons pas et pouvons même dire que si tous les alpinistes prenaient soin de se munir de matériel de choix, sortant d'une maison spécialisée dans ce genre de fabrication et possédant une certaine expérience en la matière, le nombre des accidents pourrait être réduit dans une notable proportion... à condition, bien entendu, qu'une règle stricte soit observée pour assurer une bonne conservation de la marchandise de laquelle on entend exiger le maximum de rendement. Mais, sur ce chapitre il est navrant de constater que nombreux sont les grimpeurs qui ne soignent pas leur corde avec toute l'attention nécessaire.

Ayant eu, ces dernières années, l'occasion d'enquêter sur les causes de quelques accidents, et cela conjointement avec une série d'expériences faites sur la force de résistance des différentes qualités et grosseurs de cordes, nous avons pu constater — à notre confusion — combien ce précieux accessoire était malmené, mal soigné et souvent, trop tardivement mis au rebut ou voué à un autre usage.

La plupart des cordes examinées après un accident présentaient des marques visibles, trop visibles dirons-nous, d'une usure avancée, et, surtout, de laisser-aller coupable. Les unes étaient complètement «cuites» par l'action simultanée de la pluie, de la neige et du soleil ; les autres n'auraient pas même été utilisées par un... déménageur. Une autre encore était totalement rongée à sa moitié (point de rupture) par de l'encre rouge (utilisée pour marquer le milieu ! ! !) dont l'action corrosive avait attaqué tous les fils. A ce propos disons que le milieu d'une corde doit être marqué à l'aide d'une petite ficelle de couleur rouge ou bleue, à l'exclusion de tout autre colorant chimique.

On concevra dès lors, sans grand'peine, qu'une corde dans l'état de la dernière citée puisse se rompre à la première traction et plus vite encore au choc violent résultant de la chute d'un corps. Il serait facile de citer d'autres exemples, mais à quoi bon !

Au moment où nous allons aborder le sujet de la marche encordée sur glacier et dans le rocher, nous avons jugé nécessaire de consacrer quelques lignes à cette question d'importance. Certes, il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur la négligence de certains grimpeurs, mais il est inutile d'allonger cette énumération qui cause toujours quelque peine à ceux qui travaillent pour le développement de l'alpinisme en s'appuyant sur des bases sérieuses et prudentes.

En manière de conclusion nous recommandons aux grimpeurs d'être sévères dans le choix de leur corde et de refuser tout ce qui n'offrira pas les garanties voulues. Nous leur recommanderons encore d'accorder leur préférence à la corde toronnée puisqu'elle pourra plus facilement être surveillée que la tressée, et ensuite de ne pas considérer leur « 30 mètres » ou leur « 40 mètres » comme un vulgaire accessoire que l'on suspendra sans autre au retour de la course, mais bien plutôt comme une chose précieuse entre toutes qui aura droit à des soins assidus et importants. Quant à la grosseur de la corde nous dirons que nous nous sommes toujours trouvé satisfaits des cordes de 11 ou 12 mm. ; toutefois les goûts étant différents suivant les individus il est difficile de donner un conseil précis sur ce point.

Pierre Cabotz.

Les Italiens à Genève

De nombreux concurrents italiens — les grands champions de la vitesse sur l'eau — seront à Genève et ils attendent le meeting avec impatience. Comprenant la grande importance de la manifestation, l'A. C. de Côme et l'A. M. I. L. A. Lario organisent un raid automobile Côme-Genève, par le Gothard, départ à minuit, arrivée à Genève à 11 heures. Les renseignements reçus font penser que cent voitures environ, arriveront donc à Genève le 15 août, ce qui permettra aux concurrents de ce raid d'assister aux courses dans l'après-midi du samedi et toute la journée le dimanche. On dit aussi que les Italiens organiseraient un raid du même genre avec une escadrille d'avions de tourisme.

Comme nous l'avons dit, le programme général des courses est réparti sur deux journées. Le samedi matin, 15 août auront lieu, dès 8 heures, les opérations de vérification de jauge. L'après-midi, dès 14 heures, on assistera successivement à la 1re épreuve des Cruisers jusqu'à 12 litres (distance 6 tours, soit 24 kilomètres) aux épreuves des diverses classes d'outboards (16 kilomètres, soit 4 tours suivis par la course des 3 classes de Runabouts, et celles des Racers série internationale jusqu'à 12 litres (distance 32 km.) et des racers sans limitation (40 km.).

Le dimanche aura lieu la 2me épreuve des runabouts sur 24 kilomètres et l'on assistera ensuite à la 2me épreuve pour cruisers jusqu'à 12 litres (32 kilomètres).

Les racers série internationale jusqu'à 12 litres batailleront sur dix tours, soit 40 kilomètres puis ce sera la passionnante seconde série des Outboards cette fois sur 24 kilomètres.

Enfin, ce sera le championnat du Léman, le clou de la manifestation, course ouverte à tous les bateaux où l'on verra, opposées, les unes aux autres, les catégories les plus diverses d'embarcations.

LES CAFÉS OTZ SONT BONS

Banque Populaire Valaisanne, Sion
Capital et réserves: Fr. 950.000
OBLIGATIONS à terme *CARNETS D'EPARGNE, dépôts depuis 5 francs*
aux meilleures conditions

Fr. 1.40
c'est le prix du kg. de
GRAISSE
extra fine et naturelle, à la
Boucherie Béeri, à Martigny-Ville
Téléphone 2.78 407-00
En bidons de 7 kg.
BOUCHERIE CHEVALINE

A MONTHEY
MIGNON Cinéma Sonore Téléphone 62
Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 août à 20 h. 30
PATHÉ-JOURNAL
DOUGLAS FAIRBANKS (junior) dans
LES FORÇATS DE LA NUIT
DRAME SENSATIONNEL
CATASTROPHE MINIÈRE DANS LES GRANDS CHARBONNAGES DU NORD

AU COL DU LEIN - Dimanche 9 août 1931
FÊTE CHAMPÊTRE
en faveur de la chapelle du Levron
Tombola - Tir au flobert - Attractions diverses
Cantine sur place. Invitation cordiale : le Comité.

AGRICULTEURS !
Traitez vos assurances-accidents avec la MUTUELLE VAUDOISE.
Toutes nos polices participent à la répartition des bénéfices.
MUTUALITÉ PURE
Répartition 1930 . . . . 25%
Demandez les conditions de notre tarif agricole
TH. LONG, agent général, Bex - Tél. 20

MOTOS & CYCLECARS
B. S. A.
la meilleure marque anglaise
Renseignements et conditions par MAILLER FRÈRES, représentants, FULLY.

SALVAN
DIMANCHE 9 AOUT - matinée - soirée
Vous irez encourager les comédiens amateurs de la **Société d'Art Dramatique de Martigny „LE MASQUE"** qui donneront, dimanche, au Cercle d'Etudes, deux représentations théâtrales. Lever de rideau : „Odette, dépêche-toi". Puis „Le Gendre de Madame Dupont". Pendant les entr'actes: tours de chant, déclamation. Pour terminer : „L'Eté de la St-Martin", une ravissante comédie jouée à Paris, il y a quinze jours, pour la 300me fois. La location a été ouverte à l'Epicerie Moret, à Salvan (tél. No 2). C'est un spectacle de famille par excellence, une agréable distraction à ne pas manquer.

En cas de BLESSURES, PIQURES et toutes INFLAMMATIONS de la PEAU, utilisez le
Baume du Chalet
Fr. 1.50 le tube dans pharmacies et drogueries

VINS
A. ROSSA - MARTIGNY
Bon assortiment
Prix favorables
Rouges
Montagne
Alicante
St-Georges
Bourgogne
Barbera
Piémont
Chianti
Blancs
Italie
Panadès
Malaga d'origine
Vermouth Turin
Bouteilles assorties
Maison de confiance. 426-3

Pr quelques jours
la Boucherie Chevaline Martigny
Tél. 2.78, expédie
Saucissons à manger
crû extra secs
à fr. 2.50 le kg.
Demi-port payé.

On demande à acheter d'occasion un
treuil de pressoir
Faire offres chez Charles Saillen, moulin, St-Maurice.

On demande à acheter d'occasion un
pressoir américain
S'adres. à Mathier Albert, Salquenen.

A vendre jeune et fort
MULET
S'adresser à Marc Grange, Branson-Fully.

Pour le 10 août, ménage de Neuchâtel cherche jeune fille robuste comme
bonne à tout faire
S'adresser au Nouvelliste sous Z. 702.

SALVAN
VIRGINE représentante de Grande Teinturerie Fribourgeoise et Nationale Suisse
Lavage et Teinture aux prix les plus réduits.
COQUOZ.

A vendre une
belle laie
de 9 tours et demi, portante pour le 15 septembre. S'adr. à Maurice Borgeat, Vernayaz Téléphone 32.

Employée de bureau
cherche place comme sténodactylo et autres travaux de bureau. Faire offres au Nouvelliste sous C. 703

Imprimerie Rhodanique

Brosses à habits, brosses à cheveux, brosses à dents, brosses à bétail, brosses à récurer, balais, Papiers W.C., Allumettes, Savons, Lessive.
Droguerie MARCLAY, Monthey

COCHYLIS-EUDEMIS
détruits radicalement par la
Nicotine 15% cupra
de la
Société des Produits Cupriques S. A.
Cortaillod Renens
Exiger la marque:
CUPRA
Agents Généraux pour le Valais :
M. Alfred Veuthey, Martigny Joseph Crittin, Chamoson
et chez tous les bons négociants.

Fabrique de salami
Secondo CARMINE
Bellinzone
Adr. télégr. CARMINSEC Téléphone 1.28
Compte de chèques XI. 3. 81
vous offre contre remboursement
Salame Ticino
marchandise d'hiver extra
à fr. 5.80 le kilo
A partir de 15 kg., colis franco

C'est toujours à la
Boucherie Béeri
Martigny-Ville Tél. 278
que vous trouverez les délicieuses
saucisses de ménage
à fr. 2.— le kg., moitié porc envoi ½ port payé.

Boucherie Chevaline
Poules
Plus de 1000 poulettes race commune au choix :
3 mois fr. 3.—
4 mois fr. 4.—
5 mois fr. 5.—
6 mois fr. 6.—
Dindes à couver fr. 15.—
Rabais par quantité
Envoi par poste ou chemin de fer.
Parc Avicole, Sion

DOMESTIQUE
de campagne, sachant traire et faucher, est demandé pr entrée immédiate. Vie de famille, bons traitements.
Mme Torrent, au Cheneau s/Monthey.

BOUCHERIE BOVEY
Etraz 2 - LAUSANNE
Pour quelques jours seulement
Saucisson mi-porc extra ½ kg. 1.—
Saucisse mi-porc „ „ -.75
Graisse de rognon „ „ -.60
Expédition rapide

DOMESTIQUE
sérieux et sachant bien traire, est demandé pr soigner 10 à 15 pièces de bétail et capable de travailler avec un cheval. Vie de famille et bon salaire.
S'adresser au Nouvelliste, sous F. 700.

Je cherche
bonne
sachant faire les travaux d'un petit ménage et connaissant la cuisine. Entrée immédiate.
S'adresser à M. Jean Calpini, Droguerie Valaisanne, Martigny.

Etiquettes volantes
avec impression
Imprimerie Rhodanique
St-Maurice

TIMBRES CAOUTCHOUC
sont fournis rapidement aux meilleures conditions
IMPRIMERIE RHODANIQUE, ST-MAURICE

Pourquoi acheter les os ???
Alors que vous trouvez à la
Boucherie Chevaline
Martigny-Ville Tél. 2.78
du rôti sans os à fr. 2.20 le kg. demi-port payé. 407-15

Maculature
pour emballages
20 centimes le kilo
par au moins 10 kilos
Imprimerie Rhodanique, St-Maurice

Maculature pour emballages
20 cts. le kg. par au moins 10 kg.
Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"